

*Regroupement des Retraités actifs du Mouvement ESSAIM (RRAME)*



## Action 23 (hiver 2010)

[essaim2003@videotron.ca](mailto:essaim2003@videotron.ca)

Site Web : [www.mouvement-essaim.org](http://www.mouvement-essaim.org)

Blogue : <http://indexation.blog4ever.com/>

---

Bulletin destiné aux ministres et aux députés

Volume 10, numéro 7

*Régimes de retraite des secteurs public et parapublic*

---

Le RRAME propose **un PLAN de réalisation** pour revaloriser et réindexer les rentes de retraite.

### **Prolonger le programme de financement du FARR (Fonds d'amortissement des régimes de retraite).**

Attendre le bon moment pour rendre justice aux retraités des secteurs public et parapublic est utopique. Quand elles furent prêtes à réclamer le droit de vote, les femmes l'ont exigé et obtenu en 1940. Quand les travailleurs furent déterminés à obtenir l'équité salariale, ils ont revendiqué et l'ont gagnée. Ces causes relevaient de la justice.

Les retraités réclament **la revalorisation et la réindexation des rentes de retraite**, c'est aussi une question de justice.

Le **FARR**, Fonds d'amortissement des régimes de retraite, pourrait **faire partie de la solution**.

En consultant le plan budgétaire 2010-2011, les retraités ont raison de s'inquiéter. On y constate que le gouvernement n'a pas versé les sommes prévues dans le FARR pour l'année 2009-2010 invoquant les difficultés financières des années précédentes et le fait que ce programme était en avance de trois ans. Fera-t-il le même raisonnement pour l'année 2010-2011 ? Et 2011-2012 ?

**Le RRAME demande de prolonger ce programme de financement** afin d'accumuler les sommes nécessaires à la revalorisation et à la réindexation des rentes des retraités des secteurs public et parapublic. La vocation du FARR serait modifiée, c'est vrai, mais justice serait rendue. Puisque le gouvernement a trois ans d'avance sur son objectif final en 2020, pourquoi ne pas profiter de cette occasion ?

Les députés demandent aux associations de retraités « *Où prendriez-vous l'argent ?* »  
**Le FARR est une partie de la solution.**

*Arlette Bouchard, présidente*

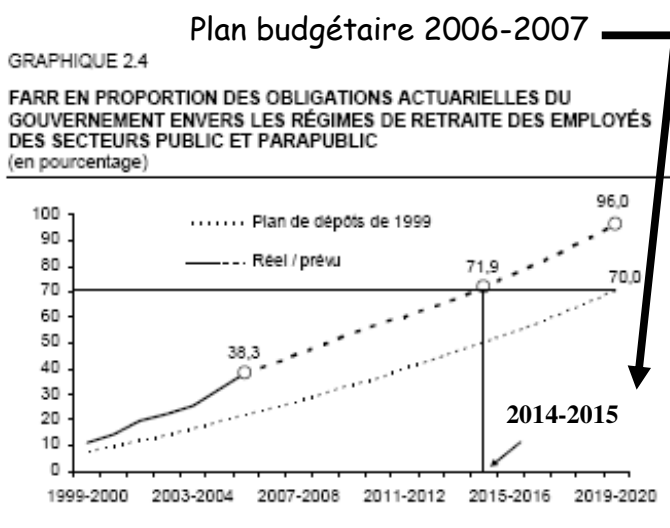
En 1999, le gouvernement a convenu avec les syndicats qu'il effectuerait des dépôts au FARR afin que celui-ci représente **70 % des obligations actuarielles du gouvernement** à l'égard des régimes de retraite en 2020.

La question qui préoccupe les retraités est : « **Le gouvernement fera-t-il des dépôts dans le FARR au cours des prochaines années ou sera-t-il tenté de ne pas respecter ses engagements de 1999 ?** »

Actuellement, le FARR représente plus de 54 % des obligations actuarielles et la cible de 70 % **devrait être atteinte trois ans plus tôt que prévu soit en 2016-2017.**

En **2006-2007**, le gouvernement prévoyait atteindre son objectif de capitalisation (70 % des obligations actuarielles) en **2014-2015**. **Cinq ans** plus tôt que prévu.

Aujourd'hui, en **2010-2011**, l'atteinte de cet objectif est retardée à **2016-2017**. **Trois ans** plus tôt que prévu. La crise financière, les conditions sur les marchés des emprunts, la diminution et l'absence des dépôts dans le FARR sont les éléments qui influencent ce retard.



Plan budgétaire 2006-2007, section 2, page 22



Plan budgétaire 2010-2011, page D-27

Cependant, cette situation nous prouve qu'il est possible de prolonger ce programme de financement du gouvernement comme le RRAME le demande.

Fonds d'amortissement des régimes de retraite, autres actifs des régimes et fonds dédiés aux avantages sociaux futurs – Dépôts en milliards						
	2006-2007	2007-2008	2008-2009	2009-2010	2010-2011	2011-2012
Prévisions du plan budgétaire 2007-2008	4,44	4,876	5,334			
Prévisions du plan budgétaire 2008-2009		4,894	5,883	4,677		
Prévisions du plan budgétaire 2009-2010			2,700			
Prévisions du plan budgétaire 2010-2011			2,678	0,112	???	???